**JOURNÉE NATIONALE Prader-Willi France**

**Penser leur avenir et le notre …**

**Paris – 14 octobre 2017**

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

**Merci de bien vouloir compléter le tableau ci-dessous en remplissant une ligne pour chaque personne que vous souhaitez inscrire.**

| **Participant**<br>Prénom NOM<br>(si adhérent, n°) | Adresse<br>Tel.<br>Mail | **Ateliers parents-professionnels**<br>Souhaitez-vous y participer ? | **Participation Journée Nationale - Déjeuner inclus**<br>**25,00 € /personne (adhérent)**<br>**30,00 € /personne (non adhérent)** | **Total par personne** |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| Total | | | | |

**Merci d'adresser ce formulaire accompagné de votre règlement avant le 15 septembre 2017, date limite des inscriptions, à Jacques Leblanc - La Vignette - 35190 Tinténiac**

L'encaissement du chèque à l'ordre de Prader-Willi France vaut confirmation d'inscription.

# Autorisation d'exploitation d'image (fixe ou animée) d'une personne

Je soussigné(e) :
*(Préciser le nom de chaque personne inscrite)*

Demeurant à :
Téléphone :

Autorise l'association Prader-Willi France, à photographier, filmer et à exploiter mon image, à titre gratuit, sur tous ses supports de communication.

Fait à :
Le

Signature précédée de la mention « bon pour autorisation » :

Les prises de vues ainsi réalisées pourront être exploitées exclusivement dans le cadre de la communication interne et externe de l'association Prader-Willi France, pour ses besoins d'information du public sur ses activités, de promotion des événements qu'elle organise ou parraine, d'illustration de ses supports de communication (publications, sites Internet, bulletin...) ou de formation.

Cette autorisation concerne notamment le droit de représenter ou de faire représenter, de reproduire ou de faire reproduire en tout ou partie les photographies / films, soit par l'association Prader-Willi France directement, soit par l'intermédiaire de tout tiers ou organismes autorisés par Prader-Willi France, par tous modes et procédés techniques servant la communication de l'Association, notamment par voie de presse écrite, audiovisuelle, informatique, sur tous supports (papier, vidéo, CD-Rom, DVD, sites internet et intranet...) et en tous formats, etc., tant dans le secteur commercial que non commercial, publique ou privée, en vue de la réception collective et/ou domestique.

OPTION : Cette autorisation concerne également le droit accordé à Prader-Willi France d'exploiter, de reproduire et de diffuser, tout ou partie, sur tous les supports et dans les conditions ci-dessus mentionnées les propos que j'aurais tenus dans le cadre d'une interview dûment commanditée par Prader-Willi France dans le cadre de sa communication interne ou externe.